

## **Une économie 100% circulaire : Réaction d'Aluminium France suite à l'annonce du gouvernement**

*Paris, 23 avril 2018 – Aluminium France accueille avec enthousiasme la publication de la feuille de route pour une économie 100% circulaire (FREC). Depuis de nombreuses années, l'industrie de l'aluminium s'engage dans la réduction de ses impacts sur l'environnement et le développement du recyclage. **La recyclabilité à l'infini de notre métal permet à l'aluminium de seconde fusion d'économiser 95% d'énergie par rapport à celle nécessaire à sa production primaire.** Malgré ces atouts et une filière du recyclage déjà opérationnelle, le secteur rencontre certaines difficultés.*

### **Une filière de recyclage opérationnelle mais une insuffisance de matière : les déchets**

Plus de 50% de l'aluminium produit en France provient de déchets recyclés<sup>1</sup> et 75% de l'aluminium produit depuis toujours est encore en cours d'utilisation<sup>2</sup> : son immobilisation retarde donc son recyclage. Imposer d'incorporer davantage de matières premières issues du recyclage n'aurait pas de sens pour l'aluminium puisque le marché actuel des déchets d'aluminium ne permet pas de répondre à la demande.

L'enjeu principal pour notre industrie n'est donc pas d'imposer l'incorporation de déchets d'aluminium mais de trouver ces derniers en quantité et qualité suffisante.

### **Exportations de déchets d'aluminium échappant aux usines françaises de recyclage**

Depuis 2011, le paiement en espèces des achats au détail est interdit en France, mesure inexistante dans les pays limitrophes. Cette situation génère des exportations illégales qui nuisent considérablement à l'industrie française du recyclage. Pour y remédier, Aluminium France souhaite que l'interdiction d'achat en espèces soit reprise à l'échelon européen. Cela permettrait notamment de sécuriser les entreprises et les employés qui ne gèreraient plus d'argent liquide et de lutter contre le vol des métaux. Il est regrettable de constater que cette proposition ne soit pas reprise dans la FREC.

### **L'amélioration nécessaire du tri et de la collecte des déchets pour une filière de recyclage efficace**

Pour faire progresser les résultats du recyclage de l'aluminium, il faut s'orienter vers l'amélioration du tri et de la collecte des déchets d'aluminium. Cela nécessite des discussions entre les différentes parties prenantes (ex: déterminer des mesures d'incitation efficaces concernant le tri des déchets ménagers, équiper les centres de tri en séparateurs à courant de Foucault, etc.) et permettrait aussi de recycler un alliage d'aluminium dans une même catégorie d'alliage évitant ainsi une dilution ou le « downcycling ».

### **La consigne mérite d'être étudiée de façon approfondie avec l'ensemble des parties prenantes avant toute expérimentation.**

Certains principes devraient guider les réflexions afin de ne pas remettre en cause un système déjà performant à plusieurs égards: traitement égalitaire entre les différents matériaux d'emballages, éviter un surcoût disproportionné du nouveau système, amélioration de la qualité du tri entre emballages, etc.

#### **Contact :**

Cyrille Mounier, Délégué Général d'Aluminium France.

[cyrille.mounier@aluminium.fr](mailto:cyrille.mounier@aluminium.fr) - Tel : 01 42 25 26 44.



**Aluminium France** est l'organisation officielle qui représente l'industrie de l'aluminium en France auprès des pouvoirs publics, de l'administration et de la société civile. Elle rassemble les producteurs français d'alumine et d'aluminium primaire, les acteurs de la première transformation (laminage, filage, fonderie, forge), les recycleurs et affineurs d'aluminium et les équipementiers. Au total, ce sont plus de 60 usines avec plus de 10 700 emplois directs, pour un CA de 5 Mds d'euros HT. La production française d'aluminium est à 50% issue du recyclage avec des applications dans des marchés stratégiques comme l'aérospatiale, la défense, la microélectronique, ou des applications indispensables à la vie de tous les jours comme l'emballage, l'automobile, le bâtiment ou la connectique. La production industrielle d'aluminium est une invention française et les 3 centres de R&D qui rassemblent plus de 500 ingénieurs chercheurs sont des références mondiales.

<sup>1</sup> 420 000 tonnes d'aluminium primaire et 500 000 tonnes d'aluminium recyclé produites en 2017.

<sup>2</sup> Source: « Global Aluminium Recycling: A Cornerstone of Sustainable Development », International Aluminium Institute, 2009.